



Face aux libéralisations et aux privatisations

# SERVICES PUBLICS

Défendons les biens publics,  
Imposons de nouveaux choix !

La casse des services publics est au cœur des offensives néo-libérales. Comme dans d'autres domaines, sur fond de pseudos-économies et de la « libre concurrence », la logique de marché serait bienfaitrice pour les citoyens. Des exemples concrets nous prouvent le contraire. Les citoyens doivent pouvoir décider librement de ce que sont les biens communs, qui ne peuvent fonctionner selon les lois du marché, et exprimer leurs attentes en termes de services publics pour le XXIème siècle. Les services Publics jouent un rôle déterminant pour une société plus solidaire.

L'Union syndicale Solidaires est engagée dans les entreprises, les administrations, mais aussi dans des réseaux français et européens pour la défense et le développement des services publics.

Dégradation  
Financement  
Egalité d'accès

TARIFS!

Aménagement  
du territoire

La concurrence  
réduit les choix

## Les services publics privatisés ou en concurrence, c'est:

- ▶ **Une inégalité entre les zones riches et les zones pauvres;**
- ▶ **Une ségrégation suivant la solvabilité des « usagers » devenus des « clients »**  
(offres d'éducation, de recherche, de transport, de gestion de portefeuille (banque postale)... différenciées ) ;
- ▶ **Une discontinuité de service** (fermetures d'hôpitaux, de gares, de bureaux de poste);
- ▶ **Une désertification des campagnes, un abandon des banlieues "pauvres" ;**
- ▶ **Une détérioration de l'environnement soumis à des rationalités financières ou productivistes (eau, électricité) à des gaspillages** (concurrence route – chemin de fer, télécommunications...)
- ▶ **Un transfert des charges vers les collectivités locales.**

## En aménagement du territoire, les services publics que nous voulons.

- ▶ Un égal accès pour tous et toutes, partout ( à détaillé les critères km...)
- ▶ Une proximité (lieu, horaires d'ouverture, moyens à disposition, information et facilité de démarche...) qui réponde aux besoins de la population.
- ▶ Une présence des services publics, outils de cohésion sociale permettant à tous de s'insérer dans la société (transport, service public de l'emploi...) et incitative au civisme (droit et devoir)
- ▶ Une mise en valeur et développement équilibré des territoires. Dépasser les logiques sectorielles de chaque service public

**Les services publics répondant à l'exigence d'égalité de droits et de satisfaction des besoins ne peuvent qu'être de proximité.**

**La proximité, c'est aussi avoir son mot à dire sur les services publics que l'on veut.**

**Une démocratie au plus proche des services publics, participe de l'articulation des niveaux européen, national et local.**

### La décentralisation.

La décentralisation actuelle n'est pas pour les services publics gage de proximité ( délégation à des entreprises privées : l'eau, le transport urbain...) ni de démocratie (clientélisme, notables locaux...). Ils sont dépourvus de moyens (transfert des charges) et souvent dépendants de décisions prises à des niveaux dépassant très largement le niveau territorial (règles européennes, de ? gestion dictées à partir de niveaux nationaux voire internationaux ex. : Réseau ferré de France (RFF) priorise le fret, les Trains régionaux TER passent au second plan); Enfin, sans correctif elle nourrit une inégalité entre les régions riches et pauvres. Elle vise un démantèlement des services et des statuts des personnels

Pour Solidaires, la décentralisation doit articuler les différents niveaux européens, nationaux et locaux. Le niveau européen doit organiser les services publics de réseau et établir les principes à respecter pour chaque pays. Le niveau national doit définir précisément les obligations de service et les tarifs, il doit assurer le financement des infrastructures et établir une péréquation entre les territoires. Le local peut promouvoir une diversification qui ne peut aller, suivant le même principe que celui de la hiérarchie des normes dans le droit du travail, que dans le sens d'une amélioration des services rendus.

Au niveau local doit s'instituer une démocratie incluant le contrôle et les décisions des usagers-citoyens-salariés de ces services. Dans l'immédiat les instances du type Commission d'organisation et de modernisation des services publics doivent s'ouvrir à des représentants des trois catégories citées. Une possibilité de référendum locaux doit être avalisée.

### Simplifier les structures administratives

A l'encontre d'une superposition et d'un enchevêtrement des communes, des communautés des communes, du département et de la Région, souvent lieux de conflits politiques paralysant le fonctionnement des services publics une simplification des lieux de décision et de la responsabilité de la mise en place doit être effectué; ceci sous le contrôle des usagers-citoyens pour lesquels sont institués les services publics, service d'intérêt public garantissant l'accès aux droits pour tous et répondant à leurs besoins.

Téléphone : 01 58 39 30 20  
Télécopie : 01 43 67 62 14

[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)